

Rhône Des circuits longs aux circuits courts



Daniel Fillon prépare le marché du samedi.

produire mais de valoriser, car je suis incapable de participer à la course aux prix mondiaux. »

Concernant les pratiques agricoles, Daniel a profité du dynamisme technique de la coop. Il a ainsi développé de nombreuses formes de lutte intégrée : introduction de prédateurs, lutte par confusion sexuelle pour le ver de la pomme, argile blanche... L'arboriculteur se pose des questions sur le passage en bio, mais ne s'en sent pas capable. « C'est très technique, l'arboriculture bio. En arbo, tu ne peux pas faire de rotation, donc tu installes un parasitisme pour 15 à 20 ans. »

« Pour vivre de notre métier, nous devons faire des choix. Ma priorité, c'est d'abord de payer correctement la main-d'œuvre de récolte. D'ailleurs, j'ai toujours vécu comme une grande injustice le fait que les viticulteurs, les maraîchers, les arboriculteurs ne touchent aucune aide de la Pac alors qu'ils sont les premiers employeurs de main-d'œuvre ».

Autre choix important, son implication dans le réseau associatif agricole. Il est administrateur de l'inter-Afocg⁽²⁾ qui fédère au niveau national les associations d'appui à la comptabilité pour les agriculteurs : « Cela prend du temps, mais ça me donne une vraie ouverture, riche de rencontres », conclut-il avec le sourire. ■

Samuel Richard,

animateur de la Confédération paysanne du Rhône

(1) Croc'Ethic – 25 producteurs, 3 salariés – 04 72 04 39 26
www.croc-ethic.org

(2) Association de formation collective à la comptabilité et gestion – www.interafocg.org

Quelques données

- Exploitation individuelle. 1,7 UTA : 1 salarié en groupement d'employeur 2 jours par semaine + aide du père.
- SAU : 10 ha (dont la moitié en propriété).
- Productions : 2,5 ha cerises ; 2,5 ha pommes (12 variétés) ; 0,5 ha pêches ; 0,5 ha poires ; 0,2 ha prunes ; 0,2 ha fraises sous serre ; 0,3 ha pommes de terre ; 0,2 ha légumes ; 2,8 ha prés et rotation.
- Commercialisation : 20 % coopérative, 80 % circuits courts.
- Imposition au forfait – EBE : 35 000 € – EBE/CA : 40 % (bonne efficacité économique) – Aides Pac : 0 € – Endettement : 35 % de l'EBE (excédent brut d'exploitation).

Daniel Fillon, 48 ans, est arboriculteur à Chaussan, au Sud-Ouest de Lyon.

Lorsque Daniel Fillon s'installe en 1988, il reprend une partie des 12 hectares de la ferme familiale et adhère à la coopérative dont son père faisait partie depuis sa création.

De 1988 à 2000, le jeune producteur livre la totalité de ses cerises et framboises à la Sicol. L'ambiance de la coopérative et le dynamisme du groupe lui plaisent. De plus, c'est un système qui permet de vivre convenablement sur des petites surfaces et d'avoir du temps libre.

Mais le modèle s'essouffle. Les prix baissent alors que le coût des salaires augmente, les accidents climatiques se multiplient et le manque de surface ne permet pas de faire des rotations suffisamment longues. Il faut donc choisir entre les framboises hors-sol et la diversification en vendant autrement. Il s'oriente vers la deuxième solution, reprenant le marché de Brignais à la suite de son père. Au bon moment, le vent de la mondialisation tourne : « On était heureux de vendre nos framboises au Japon dans les années 1990. Mais en voir débarquer du Chili ou de Serbie, ça nous a fait du mal », analyse-t-il, lucide.

Il continue de livrer la coopérative en cerises et pommes, et plante poiriers, pêchers et pruniers... afin d'avoir un éven-

tail de fruits plus large sur le marché du samedi.

L'année 2003 (gel printanier, canicule, grêle) révèle la fragilité du système face aux aléas climatiques. L'absence d'indemnisation (conséquence d'une « trop grande » diversification) le met en difficulté. Il décide alors d'investir dans des filets paragrêle et des serres afin de garantir au moins la production de pommes et de fraises chaque année.

Une nouvelle aventure collective

2008 démarre comme 2003, avec une forte gelée en avril qui détruit une partie des récoltes. Mais une chance se présente avec une proposition de débouché pour les pommes, faite par l'association Croc'Ethic⁽¹⁾, qui livre des paniers dans l'agglomération lyonnaise. Daniel, séduit par l'aventure collective, retrouve ici l'esprit de groupe qu'il a connu à la coopérative.

Mais « basculer d'une filière longue vers les circuits courts ne se fait pas d'un coup de baguette magique. Le risque est de passer d'une crise économique (prix trop bas) à une crise humaine, due à la surcharge de travail ». Il faut également accepter de baisser la production, avec parfois l'impression d'aller à contre-courant : « Dans les années 90, je mesurais mon travail à la hauteur de la palette livrée. Aujourd'hui, mon objectif n'est plus de